



Géronce

BULLETIN MUNICIPAL - juillet 2015

IMPÔTS

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts pour l'année 2015 :

Taxe d'habitation : 10.60%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 4.68%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23.29%

Cependant une réflexion s'impose pour les années à venir suite à la décision de l'Etat de baisser fortement la dotation globale de fonctionnement aux communes. Dans le cas précis de Géronce, selon le simulateur de l'AMF (association des Maires de France), la perte financière correspondrait à 1644€ en 2014 et 4054€ en 2015, 2016 et 2017, soit un manque financier de 13 806€ par an à partir de 2017.

Certes les finances de la commune sont saines mais faut-il pour autant ne pas agir et compromettre les capacités d'investissement des années à venir ?

Il apparaît judicieux de ne pas faire supporter l'intégralité de cette perte financière aux contribuables mais plutôt de s'orienter vers un compromis où une partie serait compensée par l'impôt, l'autre par des économies (journée solidarité, réduction des dépenses, optimisation des études) et enfin par l'augmentation des bases avec les constructions nouvelles et la création d'un nouveau lotissement en prolongement du lotissement Castera 4.

Toutes ces possibilités seront étudiées pour les prochains budgets.

TRAVAUX EGLISE

La première tranche des travaux de grosses réparations de l'église est en cours d'achèvement. Elle concerne le gros œuvre, toiture, maçonnerie, vitraux, menuiserie du clocher, traitement des remontées capillaires, paratonnerre et peintures extérieures. La deuxième tranche concernant l'intérieur devrait débuter à la fin de l'été.

Le dossier de souscription établi en partenariat avec la fondation du patrimoine est enfin terminé. Un bulletin vous a été remis afin que ceux qui désirent faire un don puissent le faire. Par ailleurs nous travaillons avec la paroisse d'Oloron et l'association des amis des églises pour faire connaître cette souscription et tenter de recueillir le plus de fonds possibles.

VOIRIE COMMUNALE

Les travaux de voirie porteront cette année encore sur les chemins extérieurs du village afin de terminer dans son intégralité le chemin de la Hiérèze, et réaliser un bicouche sur le chemin d'Ardacq. Le chemin de Bellacre nécessitant l'abattage de quelques arbres afin de lui enlever l'humidité sera refait l'année prochaine.

Côté village il est prévu la réfection en enrobé du chemin de Doucine et des emplois partiels chemin d'Urein, rue du Vialé et impasse du moulin. Ces travaux seront réalisés cet été.

BÂTIMENT MAIRIE, ÉCOLE, SALLE COMMUNALE,

Des travaux d'entretien et d'amélioration sont prévus pour le bâtiment. Les volets, portes et avant-toit de la façade principale seront repeints.

La salle de la mairie sera également rénovée (sol et peinture) et réorganisée afin d'optimiser l'ergonomie du poste de travail de la secrétaire de mairie et favoriser l'accueil du public. Le mobilier vieillissant et abimé sera remplacé. De plus, comme vous nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, un local toilettes et archives pour la mairie verra le jour prochainement.

Pour ce qui concerne la salle communale, le conseil municipal a voté l'achat de 12 tables et 80 chaises afin de pouvoir répondre aux besoins de la commune et de ses habitants. Quelques travaux sont nécessaires pour la rendre fonctionnelle et nous pensons la mettre à votre disposition après les vacances d'été.

VENTE GUILLEMIN

Le conseil municipal a décidé de répondre favorablement à la demande de M. Guillemain d'acheter une parcelle de terrain jouxtant le derrière de sa maison. Cette décision a été motivée par le fait que ce terrain très pentu et difficile d'accès est donc compliqué à entretenir et que sa vente ne grève en rien la valeur et l'utilité des parcelles communales limitrophes.

PLU INTERCOMMUNAL

Comme nous l'avions évoqué dans le bulletin de décembre 2014 la démarche vers un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en cours à la communauté de communes de Josbaig. Une conférence des élus s'est tenue le 15 juin afin d'acter le lancement de la procédure d'élaboration du futur PLU intercommunal. La prochaine étape sera le choix du bureau d'étude. Un affichage en mairie sera réalisé afin que tous les habitants puissent suivre la démarche étape par étape.

PLAN CANICULE 2015

Nous vous rappelons que les personnes âgées de + 65 ans et les personnes handicapées qui le souhaitent peuvent s'inscrire dans le registre communal ouvert en mairie. Ce registre permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. La demande d'inscription se fait à la mairie par écrit ou par téléphone en précisant votre Nom/Prénom, date de naissance, adresse et n° de téléphone.

JOURNÉE SOLIDARITÉ

L'expérience s'étant révélée positive et fort sympathique lors du déménagement de l'église, la municipalité propose d'instaurer un rendez-vous annuel pour procéder à des petits travaux d'entretien dans le village. La date retenue est le samedi 26 septembre 2015. Afin de ne pas bloquer les volontaires toute une journée, il est prévu de se retrouver à 13h et de travailler jusqu'à 18h ou 19h si nécessaire. A 20h tout le monde se retrouvera à la salle communale pour un apéritif et un repas en commun offert par la mairie.

Tout le monde peut s'inscrire, homme ou femme, les tâches seront variées et adaptées à chacun. Elles pourront s'étendre d'un simple travail de peinture à un entretien de la voirie, des berges ou d'un bâtiment voire un travail plus technique si les compétences sont présentes. Les idées et le travail ne manquent pas.

Si vous désirez participer à cette journée utile (économies réalisées) et conviviale, signalez le à la mairie ou à un membre du conseil municipal.

SECOURISME

La municipalité, en partenariat avec l'union départementale des sapeurs-pompiers, propose une formation à la « prévention et aux secours civiques de niveau 1 ». Ce stage de 9h se déroulera en trois sessions en soirée à la salle communale. Les dates restent encore à définir.

Il est gratuit pour les adhérents de Groupama et coûte 60€ pour les autres. Jugeant cette démarche d'utilité publique le conseil municipal a décidé de prendre en charge la moitié de cette somme ce qui ramènera le coût à 30€ par participant.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à la mairie au 05.59.88.04.36 ou par mail commune-de-geronce@wanadoo.fr. Par ailleurs l'achat d'un défibrillateur est à l'étude.

ATELIER MÉMOIRE

L'atelier mémoire a officiellement démarré son activité le 16 mars dernier. Au rythme d'une rencontre toutes les 4 ou 5 semaines, nous nous sommes penchés, au-delà du passé du village, sur l'histoire du carnaval à partir de nombreuses photos, et, en consultant le cadastre, sur l'implantation des habitations, les noms des familles qui les occupaient ou les occupent toujours.

Le groupe est ouvert à toutes celles et tous ceux que la démarche intéresse, qu'ils souhaitent faire partager leurs souvenirs ou découvrir le passé de leur lieu de vie.

(Contact : Jean-Pascal ADAM, Jérôme PALAS)

VIDE GRENIER

Le vide grenier du 7 juin 2015 a connu un franc succès. La trentaine d'exposants a bien vendu au public nombreux malgré la chaleur étouffante de l'après-midi. L'ambiance était chaleureuse et le comité des fêtes a renfloué ses caisses. Nul doute que la manifestation sera reconduite l'année prochaine avec, espérons-le, encore plus d'exposants et plus de public.

AUXILIAIRE DE VIE

Connaissez-vous le métier d'auxiliaire de vie ? C'est celui qu'exerce Laetitia BUNEL domiciliée depuis quelques années à Géronce. Ce métier consiste à exercer des tâches ménagères, préparation de repas, aide à la toilette, courses, accompagnement etc... auprès des personnes en exprimant le besoin. Laetitia désire proposer ses services sur Géronce et la vallée de Josbaig et précise que certaines personnes peuvent bénéficier d'une aide financière de la part des services sociaux du conseil départemental. Pour plus d'informations contacter Laetitia BUNEL au 07.81.85.02.36

CLUB DE BELOTE

Du fait de la disponibilité de la salle communale, un nouveau club devrait voir le jour à partir de septembre. Ce club, dont les activités précises restent à définir, compte organiser des moments pour jouer à la belote mais reste ouvert également à d'autres jeux de cartes ou de sociétés. La mairie votera une subvention pour pallier les premiers frais.

Si vous désirez adhérer à cette démarche sympathique vous pouvez contacter :

Mme Louissette BONNEMASOU au 05.59.88.04.50

Mme Anne-Marie CAZAUX au 05.59.39.29.01

Le conseil municipal souhaite un franc succès à ce nouveau club et espère voir la salle communale s'animer les longs après-midi pluvieux (ou même ensoleillés).

FÊTES DU VILLAGE

Les fêtes de Géronce se dérouleront les 8 et 9 août prochains. Les jeunes du comité des fêtes passeront vous voir pour vous présenter le programme et solliciter votre aide. Nous ne doutons pas que vous leur réserverez le meilleur accueil et que nous nous retrouverons nombreux au repas des villageois le samedi soir.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 13h30 à 18h

Mercredi de 13h30 à 18h

Vendredi de 9h à 12h

Vous pouvez également nous contacter par :

- mail : commune-de-geronce@wanadoo.fr

- tél : 05.59.88.04.36 - fax : 09.70.32.30.07

**Cordialement,
Le Conseil municipal**